

Les PGE prolongés jusqu'en juin

« Les prêts garantis par l'Etat vont être prolongés jusqu'en juin prochain », titre **Les Echos**, relevant que le gouvernement a décidé de prolonger l'un des dispositifs phares de la politique de soutien aux entreprises. **Bruno Le Maire** a annoncé hier leur prolongation jusqu'à fin juin 2022. « Toutes les entreprises qui avaient des perspectives avant la crise sanitaire doivent pleinement profiter de la reprise », explique-t-il. L'exécutif va déposer un amendement en ce sens au projet de loi de finances pour 2022. Le feu de vert de la Commission européenne sera ensuite nécessaire. Cette dernière pourrait se prononcer sur ce dossier le 17 novembre. Selon les dernières données de Bercy, à ce jour, 691 712 prêts ont été accordés pour un montant de 141 milliards d'euros, en dessous de l'enveloppe totale de 300 milliards prévue par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance à leur lancement. (Les Echos, p.31)